

# LYON UNIVERSITAIRE

## UNION DES UNIVERSITÉS

Aix, Besançon, Chambéry, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Lyon, Marseille, Montpellier

HEBDOMADAIRE, PARAISSANT LE VENDREDI

ABONNEMENTS : Un An ..... 7 fr.  
Six Mois ..... 4 »

Les Annonces sont reçues au Bureau du Journal

ADMINISTRATION & RÉDACTION : Rue Stella, 3, LYON

PRÈS LA PLACE DE LA RÉPUBLIQUE

Téléphone 15-39 ♦ Les Manuscrits non insérés ne sont pas rendus ♦ Téléphone 15-39

Adresser Lettres et Mandats à M. l'Administrateur DU "LYON UNIVERSITAIRE"

Adresser les Manuscrits au Secrétaire de la Rédaction

### SALON D'AUTOMNE

Jean-Baptiste CHATIGNY

Le Salon d'Automne organise une exposition des œuvres du regretté peintre Jean-Baptiste Chatigny.

Notre confrère, le critique d'art Henry Béraud, a été chargé d'écrire une préface au catalogue. Nous avons la bonne fortune de pouvoir l'offrir à nos lecteurs.

#### Jean-Baptiste CHATIGNY

Il fit partie de ce groupe de héros qui, à Lyon, entre les années 1850 et 1890, livra bataille au mauvais goût, à la routine, à l'École. Aucun d'entre eux, en son vivant, ne connut le succès. Ce rassemblement de la peinture lyonnaise, effort immense, tâche heureuse, ils l'accomplirent au milieu des cabales. On les excérait. Une critique mal informée les dédaigna. Ils n'ont pas, comme les paysanistes de 1830 ou comme les Impressionnistes, entrevu, avant de disparaître, l'aube de leur triomphe. Non : ils tombèrent, abattus en plein effort, pareils à ces vieux arbres déterrés par la colère du ciel et auxquels ils finissaient par ressembler à force de vivre dans leur compagnie. Leur fin s'accomplit sans remuement. De brèves notices nécrologiques annoncièrent, dans les journaux, la mort de ces grands hommes, tandis que l'on fêtait bruyamment des peintres dont les noms ne sont même pas arrivés à notre génération.

Oh ! ces épiloques misérables, les enterrements de septième classe, les quelques amis, péniblement recrutés, suivant en quelque cimetière suburbain la dépouille de Carrand, de Vernay, de Lepagnez, de Seignemartin. Hâtives funérailles, dans la misère des aubes lyonnaises, couronnement du sacrifice !

Faut-il recommencer ici la navrante histoire de ce groupe ? On ne la redira jamais trop. Pauvres grands hommes à qui l'on confisqua jusqu'à leur gain-pain : Guichard, après Berjon et Grogard, révoqué ! Le peintre du « Kève d'Amour » remplacé à l'École des Beaux-Arts par je ne sais quel Prix de Rome ; Vernay dont on accrochait les tableaux au-dessus des portes ; Carrand, hâfoué par tel barbouilleur rengorgé, sans que personne se levât pour défendre le suave évocateur de nos brumes natales. Et c'est enfin, comble d'horreur et d'infamie, Joanny Domer, si tendre, si lumineux, si puissant, notre pauvre Domer, dont on jeta, après sept ans, les os au charnier. Lyon refusant à son plus glorieux fils, à celui dont le génie déroula sur ses monuments tant de cortèges royaux, de fêtes épiques, de sacres et de chevauchées, l'aumône d'une fosse où il puisse étendre en paix sa pauvre carcasse de malchanceux !

Hé bien ! promener indifférent, croistu que notre geste soit inutile ? Ces expositions rétrospectives que le Salon d'Automne organise, ne sont pas de vaines « attractions ». Baudin, Guichard, Vernay, que nous avons honorés successivement, n'étaient point, pour employer l'image consacrée, les « clous » des Salons précédents. Certes, en dépit de leur respect pour ces maîtres, nos artistes se défendaient d'arborer aucun drapeau, et malgré les changes qu'impose à Lyon la condition d'indépendant, ils rejettent les expédients de mercantils.

Ces expositions sont des hommages à quelques grands méconnus. Jean-Baptiste Chatigny en fut un. Méconnu par-delà le tombeau, personne n'écrivit sa vie ; on n'a répandu aucun album de ses œuvres et je crois même qu'au Musée de Lyon on a décroché ses tableaux. Rendons à cet homme sa place véritable. Elle n'est point, sans doute, à la barre du vaisseau, mais n'oublions point qu'il vogua de compagnie avec Guichard, Vernay et Ravier. Ils aimèrent ce compagnon. Avec leur mémoire, gardons son humble souvenir.

Un portrait de M. Villard nous le montre dans sa forte maturité. Il avait le rude visage d'un commandant des armées de la Ligue, les épaules larges, le menton volontaire, l'air d'un soldat. Il est noblement porté la fraise et la bourgeoise. Cette barbe en pointe, cette bouche sévère, cette tête de Ligueur, nous les avons vus quelque part — reçoivez-vous ! — ce sont les traits d'Henri de Guise, tels que nous les a transmis Daniel Dumoustier. Chatigny lui ressemble même dans sa postérité « plus grand encore mort que vivant ! » Mais cette rude écorce recouvrait un cœur généreux. Chatigny ne laissa point d'ennemis, bien qu'il eût obligé force gens. Sa bonté fut touchante et exemplaire et l'on en conte des traits qui ressemblent aux contes moraux de Mme Tautu. Si bien qu'en lisant l'histoire de Chatigny dans les journaux du temps, on pourrait craindre que cet homme ne fût

un vertueux à la lyonnaise, je veux dire un de ces messieurs aux paternes redingotes, dont la bienfaisance fleurit un peu l'ennui. Il n'en était rien, Dieu merci ! Si le bon Chatigny pratiquait la charité, c'était de façon gaillarde, à la manière de Roger Bontemps. Et, non moins aimable que son revers, ce côté du personnage nous montre un bon vivant, ami de l'existence, aimant ses amis, les clairs paysages et le bon vin. Il aimait surtout les belles choses. Il se plaisait à grouper, dans ses tableaux, les orfèvres, les statues, les coffrets anciens, et soit qu'il peigne « Medorah », « Lesbie » ou « Marguerite », il gardait un faible pour la somptuosité du décor ; il composait avec opulence. En art, comme en amitié, il ignorait la parcimonie.

Il voulait plaire. La peinture de Chatigny est toute de charme et de séduction. Il était, en quelque sorte, le Banville de notre peinture, comme lui, d'ailleurs, verveux, charmant. Il avait surtout le don de la pochade. Car, il faut le confesser, ses grands tableaux qui obtinrent, voici trente ans, de bruyants succès d'expositions, nous paraissent aujourd'hui un peu léchés, un peu mannequinés — et, pour dire le mot, un peu poicifs.

Ses pochades, au contraire, nous enchantent. D'où vient que ces notes primaires ont mieux résisté à l'assaut du temps que les œuvres lentement exécutées ? C'est, je crois, parce que Chatigny s'y livra tout entier, parce qu'il troussa ces petites toiles pour lui, pour son plaisir d'artiste, pour son délassement, pour sa consolation. On n'imagine rien de plus verveux que ces notations. C'est enlevé à la manière du père Guichard, d'un coup de brosse, d'un coup de ponce, d'un coup de truelle. On aime cela comme on aime un reflet de soleil, avec le plaisir de vivre. Un petit paysage crépusculaire, campé dans le mode cher à Ravier, surprendra les amis du peintre de Morestel. D'autres, et je suis de ceux-ci, préfèrent certain paysage décoratif en vert et blanc, d'une touche à la fois plus curieuse et moins impersonnelle.

Au reste, mon intention n'est point de vous mener devant chacune de ces œuvres à la manière d'un guide de l'agence Cook. Le catalogue suffit à cet usage. Comme le dit excellentement M. Léon Werth : « Quiconque a, ne serait-ce qu'une fois dans sa vie, regardé un tableau, est à jamais préservé des critiques d'art ». Qu'on me permette donc de faire l'économie de mes commentaires. Au reste, l'œuvre de J.-B. Chatigny est de celles qui n'en souffrent point. Elle s'impose par sa grâce, ici il n'y a pas à comprendre, il faut aimer. Et pour cela, je pense, les aristocrates sont inutiles !

Henry BÉRAUD.

ŒUVRES PRINCIPALES DE J.-B. CHATIGNY : Médorah, 1875 ; Jean-Jacques Rousseau endormi, 1877 ; Lesbie, La Vague, 1885 ; Le Fauconnier, Les Bergères de La Nuizière, 1881 ; Célébrités Lyonnaises, Baptême de Clovis (N-D. des Marais à Villefranche), La Bonne Mort, Saint Jean couché sur le sein de Jésus (Chapelle du Sacré-Cœur, dans l'église de l'Hôtel-Dieu), diverses décorations : la chapelle de la Visitation à Paray-le-Monial ; une chapelle de la cathédrale de Châlons ; trois coupes de l'église de Chénelay, etc. BIBLIOGRAPHIE : CHATIGNY, par Clair Tisseur (Revue du Lyonnais, septembre 1896) ; J.-B. CHATIGNY, par Emmanuel Vingtrinier (L'Express de Lyon, 12 juillet 1886) ; un article dans le Monde Illustré (7 août 1886). Divers articles dans la presse lyonnaise et parisienne.

### NOS HOPITAUX

#### Clinique obstétricale de la Charité

Un cours complémentaire et un stage pratique d'accouchements auront lieu sous la direction de M. le professeur Fabre à la clinique obstétricale du 1<sup>er</sup> au 28 octobre 1912.

Les inscriptions des docteurs et des étudiants en médecine seront reçues pendant les vacances au laboratoire de la clinique, à la Charité, ou le premier jour du stage. Le droit d'inscription est fixé à 50 fr.

### NOS FACULTÉS

#### Faculté de Médecine

Un concours pour une place de professeur commencera le lundi 11 novembre 1912. Les candidats devront se faire inscrire au secrétariat de la Faculté au moins dix jours avant cette date : sont seuls admis à concourir les aides d'anatomie en exercice. La durée des fonctions est de trois années. L'enseignement est donné par les professeurs à partir du 1<sup>er</sup> octobre. Le traitement est de 1.200 francs par an. Les épreuves éliminatoires compren-

ent : 1<sup>o</sup> une épreuve écrite sur un sujet d'anatomie et de physiologie ; 2<sup>o</sup> une épreuve pratique d'anatomie. Les épreuves définitives se composent de : 1<sup>o</sup> une épreuve de médecine opératoire ; 2<sup>o</sup> une épreuve orale d'anatomie ; 3<sup>o</sup> une épreuve orale de physiologie. Un concours pour une place d'aide d'anatomie commencera le lundi 4 novembre 1912. Les étudiants en médecine qui veulent concourir doivent s'inscrire dix jours avant cette date. Traitement 800 francs par an. Les épreuves éliminatoires comprennent : 1<sup>o</sup> une épreuve écrite d'anatomie et un sujet de physiologie ; 2<sup>o</sup> une épreuve pratique d'anatomie. Les épreuves définitives se composent de : 1<sup>o</sup> une épreuve de médecine opératoire ; 2<sup>o</sup> une épreuve orale d'anatomie ; 3<sup>o</sup> une épreuve de physiologie.

### Jean-Jacques ROUSSEAU

vu par le prince de Ligne

Voltaire et Rousseau représentent, pour l'Europe du dix-huitième siècle, les deux pôles de l'esprit français, de cet esprit dont elle est amoureuse : la finesse la plus délicate, l'éloquence la plus frissonnante. Or, le prince de Ligne — le plus Européen des Français et le plus Français des Européens — exprime sur Voltaire et sur Rousseau la moyenne de l'opinion européenne. Le prince ne les admire pas tous les deux également, et sans doute Voltaire reste le préféré. Mais si, néanmoins, son culte pour Voltaire n'est pas un culte de latraille, d'autre part aussi la crainte éfarouchée que Rousseau lui inspire se concilie fort bien avec une admiration sincère. Voltaire, il le pique et l'encense ; Rousseau lui donne le vertige.

Où plutôt Jean-Jacques fait éprouver au prince de Ligne des sentiments complexes : un peu de stupeur, de peur même, très peu, parce qu'il n'analyse guère des doctrines contre lesquelles les disparates ou les divagations lui paraissent un préservatif suffisant ; beaucoup de curiosité intriguée ; un peu d'intérêt moqueur ; beaucoup de sympathie émue. Entre ce naïf, que les difficultés de la vie et un tempérament malade avaient dégoûté de la réalité et emporté en plein rêve, et les raffinés du grand monde que la dissipation de la vie, que la fatigue des sens et l'absence de perspective morale et politique prédisposaient à un vague mysticisme : entre le plébéien, qui aurait voulu épuiser les jouissances, et les patriciens que les jouissances avaient épuisées, une entente s'était produite, secrète et factice.

Contre le charme, certaines grandes dames se sont défendues pourtant. Pour la duchesse de Choiseul, Rousseau est un charlatan de vertu. La marquise du Defand est tranchante. Le style de Rousseau (qui le croirait ?) lui écorche les oreilles. La duchesse de Lauzun n'est guère plus tendre.

Ligne est plus pitoyable et plus équilibré que ces grandes dames. D'autre part, sa sensibilité ne l'entraîne pas à une frénésie d'enthousiasme comparable à celle de Mme de Blot ou de Mme de Staël.

Il a jugé les « Confessions » avec sérénité : « Je suis sûr qu'il n'a pas fait les vilénies qu'il avoue. Non, il n'y a ni bassesse de sentiments, ni de ton, ni de style dans Jean-Jacques. Il n'y a que de l'orgueil, et un coin de folie. Qu'on admire le cadre sublime qui entoure toutes ces naïvetés, minuties, injustices, petits mensonges, historiettes. » Au surplus, l'idée en elle-même de se confesser en public paraissait au prince excellente : il aurait voulu que la mode s'en généralisât. Il dit : « J'ai trouvé aujourd'hui quelque chose de mon avis, et c'est très rare. Ce quelque chose est une femme. Nous disions qu'il faudrait se former une petite Société de confession, où l'on se rendit compte de toutes les moindres pensées et actions de sa vie, comme Rousseau en a eu seul le courage. Cette bonne foi serait déjà une vertu assurée. » Assurément, « cum grano salis ».

Comme amoureux, Jean-Jacques reçoit quelques épigrammes. « Don Quichotte en amour, comme l'autre en valeur, il prenait les servantes de cabaret pour des beautés sensibles, comme l'autre prenait les cabarets pour des châteaux. » Ou encore (ceci est une leçon de tact ; or le tact est une des choses que le prince de Ligne avait qualité pour enseigner et dont le précepteur d'Emile ne tenait pas toujours école) : « Mes lettres aux femmes, en général sont de la veille, et jamais du lendemain. Il ne faut pas faire ressusciter d'une faiblesse. Si Saint-Preux avait été délicat, il n'aurait pas écrit, le jour après son triomphe : « Mourois, ma douce amie... »

Pour l'écrivain, pas de réserves. C'est un enchanteur. Et, ce qu'il faut savoir un gré particulier au prince d'avoir bien vu, c'est que l'incohérence et le délire des conceptions est un élément essentiel des beautés de ce style. « Ce malheureux

Rousseau aurait été médiocre, s'il avait eu raison. » L'éloquence dans l'obscurité ou dans l'erreur, l'éloquence sans mois vraiment grands ou sublimes, mais l'éloquence dans l'harmonie, dans la recherche heureuse des terminaisons féminines ou sonores, dans les palpitations, instinctivement et savamment rythmées, d'une âme violente ou fondue dans l'attendrissement : voilà ce qui rendait le prince de Ligne indulgent pour l'absence de ce qu'il aimait tant d'ailleurs, et ailleurs : le propos fin, le trait aigu, l'esprit pétillant. « On est séduit par cet air prophète, inspiré ou magistral. On aime mieux se rendre que disputer. La logique paraît bien sèche auprès de l'imagination la plus chaude. Méfiez-vous de ces définitions : ne vous méfiez jamais de son âme. Elle est pure ; elle est vive. Mais celle des autres sera souvent tourmentée, de même que la sienne, par l'esprit inquiet qui le gouverne. »

Le volume qui contient ces lignes se vendait à Dresde en 1796. Depuis, que de fois n'a-t-on pas jugé Jean-Jacques ! Je doute qu'on l'ait jamais jugé avec plus de sympathie et de sévérité à la fois, avec plus de justesse par conséquent.

Henri LEBASTEUR, Professeur au Lycée Ampère.

### L'HOPITAL MODÈLE DE LYON

L'Académie de médecine qui, après deux mois de vacances, tenait sa première séance de rentrée le 1<sup>er</sup> octobre, a immédiatement repris l'examen du projet de l'hôpital modèle de Lyon, interrompu au mois de juillet.

M. Mosny a répondu aux diverses objections que MM. Gilbert, Ballet et Meunier avaient faites au projet établi par la Commission lyonnaise. Il a montré tout d'abord que l'hôpital de Lyon comporterait des chambres d'isolement qui permettraient de donner aux délinquants des soins particuliers et les empêcher d'être une gêne pour leurs voisins.

M. Mosny a montré ensuite que l'hôpital de Lyon ne sacrifierait pas aux services de thérapeutique : La preuve en est que sur douze services de médecine générale, il y en aura quatre seulement où seront aménagés des services d'enseignement. Un soin tout particulier a été apporté à séparer les malades aseptiques des malades septiques. Enfin, le personnel infirmier a été prévu de manière à faire face à toutes les nécessités.

M. Mosny a conclu en demandant à l'Académie de voter les conclusions de son rapport approuvant le projet établi par la Commission lyonnaise. La discussion continuera dans l'une des prochaines séances.

### Accès des Facultés de Médecine aux non Bacheliers

En publiant le décret qui règle l'accès dans les Facultés de droit, des sciences et des lettres (décret du 28 avril 1910), annulé par le Conseil d'Etat parce que le Conseil supérieur de l'Instruction publique n'avait pas été consulté, et repris après avis de ce Conseil du 9 juillet 1912), les journaux ajoutent : « Rien ne sera modifié en ce qui concerne l'inscription des étudiants aux Facultés de médecine. »

Il semble, dès lors, que ce nouveau décret n'intéresse en rien le recrutement des futurs médecins. Or, ceci est une erreur formelle : ce décret ouvre la porte des Facultés de médecine à une série de non-bacheliers et constitue un danger extrêmement grave.

En effet, le décret du 24 juillet 1899, non modifié sur ce point par le décret du 22 juillet 1912, stipule que, pour prendre la première inscription de médecine, il faut produire : « soit... soit, avec la dispense du baccalauréat, les quatre certificats d'études supérieures ci-après désignés, délivrés par une Faculté des sciences : physique, chimie, botanique, zoologie ou physiologie générale, ou embryologie générale. »

Les conditions d'accès dans les Facultés des sciences sont donc, par cette voie, les conditions d'accès dans les Facultés de médecine.

Or, voici les titres qui permettent aux Français non bacheliers l'accès des Facultés des sciences : « certificat d'aptitude à l'enseignement secondaire des jeunes filles (sciences) ; certificat d'aptitude au professorat des classes élémentaires de l'enseignement secondaire ; certificat d'aptitude au professorat dans les écoles normales et dans les écoles primaires supérieures (sciences) ; le certificat d'études physiques, chimiques et naturelles obtenu avec soixante-dix sept points et le brevet supérieur de l'enseignement primaire ou le diplôme de fin d'études de l'enseignement secondaire des jeunes filles ; titre d'ancien élève de l'École polytechnique, de l'École navale, de l'École de Saint-Cyr, de l'École Centrale des Arts et Manufactures, de l'École des mines de Paris, de l'École des mines de Saint-Etienne, de l'École des ponts et chaussées, de l'École supérieure des postes et télégraphes (2<sup>e</sup> section), de l'Insti-

tut agronomique ; grade de contrôleur des mines, grade de conducteur des ponts et chaussées. »

Il est facile de voir le danger pour les études médicales et pour le recrutement de nos futurs médecins, de ces dispositions qui permettent de devenir docteur en médecine, non seulement sans grec, sans latin et sans philosophie, mais sans aucun baccalauréat, avec le « certificat d'aptitude à l'enseignement secondaire des jeunes filles (sciences) », le « brevet supérieur de l'enseignement primaire » ou le « diplôme de fin d'études de l'enseignement secondaire des jeunes filles », le « grade de contrôleur des mines ou de conducteur des ponts et chaussées ! »

Exprimant l'opinion, souvent formulée, de l'immense majorité des médecins, la Commission supérieure de l'enseignement médical a voté, à l'unanimité des membres présents, le vœu qu'on exigeât, à l'entrée des études médicales, non un baccalauréat quelconque, mais le baccalauréat classique, c'est-à-dire série A, B ou C de la première partie et série philosophie de la seconde partie.

Ce vœu, réglant la situation des bacheliers, n'aurait aucune utilité, si, en même temps, les non-bacheliers pouvaient envahir les Facultés de médecine par la porte des Facultés des sciences, largement ouverte par le décret que je dénonce à l'attention de mes confrères des Sociétés médicales et de la Presse médicale et extra-médicale.

Il me paraît nécessaire de faire campagne pour que le Ministre veuille bien accepter et appliquer, non plus seulement le vœu (devenu insuffisant) de la Commission supérieure, mais le vœu :

Que l'article du décret du 24 juillet 1899, relatif aux conditions à remplir pour obtenir le diplôme de docteur en médecine, modifié par le décret du 22 juillet 1912, soit remplacé par celui-ci :

« Les aspirants au doctorat en médecine doivent tous produire, pour prendre la première inscription, le baccalauréat de l'enseignement secondaire institué par le décret du 31 mai 1912 (série A, B ou C de la première partie et série Philosophie de la seconde partie) et le certificat d'études physiques, chimiques et naturelles. »

D<sup>r</sup> GRASSET.

### Concours au Val-de-Grâce

POUR L'EMPLOI DE MÉDECIN-AIDE-MAJOR DE 2<sup>e</sup> CLASSE

Un concours s'ouvrira, le 2 décembre prochain, à 9 heures du matin, à l'école d'application du service de santé militaire, à Paris, pour l'admission à 40 emplois de médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe, élèves à ladite École.

Les candidats devront remplir les conditions ci-après indiquées :

- 1<sup>o</sup> Être né ou naturalisé Français.
- 2<sup>o</sup> Avoir eu moins de 28 ans au 1<sup>er</sup> janvier 1912, c'est-à-dire être né après le 1<sup>er</sup> janvier 1884 ;
- 3<sup>o</sup> Avoir satisfait aux obligations de la loi du recrutement et avoir été reconnu aptes à servir activement dans l'armée ;

Cette aptitude sera constatée par un certificat d'un médecin militaire du grade de médecin-major de 2<sup>e</sup> classe au moins. 4<sup>o</sup> Souscrire l'engagement de servir pendant six ans au moins dans le corps de santé de l'armée active, à partir de leur nomination au grade d'aide-major de 2<sup>e</sup> classe.

Les épreuves à subir sont les suivantes :

- 1<sup>o</sup> Composition écrite sur un sujet de pathologie générale.
  - 2<sup>o</sup> Examen clinique de deux malades atteints, l'un d'une affection médicale, l'autre d'une affection chirurgicale.
  - 3<sup>o</sup> Épreuve de médecine opératoire précédée de la description de la région sur laquelle elle doit porter.
  - 4<sup>o</sup> Interrogatoire sur l'hygiène.
- Les demandes d'admission au concours devront être adressées avec les pièces à l'appui au ministre de la guerre (direction du service de santé, bureau des personnels du service de santé), avant le 15 novembre prochain.

Ces pièces sont :

#### I. — Avant le concours.

- 1<sup>o</sup> Acte de naissance établi dans les formes prescrites par la loi.
- 2<sup>o</sup> Diplôme ou, à défaut, certificat de réception au grade de docteur en médecine (cette pièce pourra n'être produite que le 31 décembre 1912).
- 3<sup>o</sup> Extrait du casier judiciaire (bulletin n<sup>o</sup> 2). La production de cette pièce est demandée au commandant du bureau de recrutement.
- 4<sup>o</sup> Certificat du commandant de recrutement établi l'année du concours constatant dans les mêmes conditions que pour l'engagement volontaire l'aptitude réelle au service militaire.
- 5<sup>o</sup> Certificat délivré par le commandant du bureau de recrutement indiquant la situation du candidat au point de vue du service militaire ou l'état signalétique ou des services.

6<sup>o</sup> Indication du domicile où sera adressée, en cas d'admission, la lettre de service.

7<sup>o</sup> Offre de démission conditionnelle du grade d'officier dont le candidat serait titulaire dans la réserve.

Toutes les conditions qui précèdent sont de rigueur et aucune dérogation ne pourra être autorisée pour quelque motif que ce soit.

Les candidats devront se rendre aux dates et heures fixées à l'École d'application du service de santé militaire, sans attendre aucun avertissement particulier.

Les dossiers des candidats non reçus seront renvoyés directement aux intéressés, au domicile indiqué dans la pièce n<sup>o</sup> 6.

#### II. — Après l'admission.

Aussitôt après leur admission à l'école les élèves signent l'engagement de servir pendant six ans au moins dans l'armée active, à partir de la nomination au grade d'aide-major de 2<sup>e</sup> classe.

## LA FRANCE AU MAROC

Exposé de l'action Française au Maroc 1911-1912.

SUITE

Pour compléter cet exposé de notre action militaire, avant de revenir à la négociation du protectorat, résumons brièvement les opérations poursuivies jusqu'au moment où éclatèrent les troubles de Fez (17 avril).

A la suite d'un coup de main des Zemmour (17 février 1912) contre un convoi près de Souk-el-Arba, deux colonnes furent formées le 28 février sous la direction du général Ditte :

Colonne Brulard partant de Souk-el-Arba.

Colonne Taupin partant d'Agourai. Celle-ci dut livrer un violent combat le 29 février pour faire sa jonction le même jour à Tachout (Tafoudét) avec la colonne Brulard.

Ces opérations assurèrent momentanément la sécurité de la région. Mais, vers le 27 mars, les Zaïan se joignant aux Zemmours montrèrent de nombreux contingents hostiles dans la région « Oulmès-Tafoudét » ; ils attaquèrent les Ait-Mimoun soumis.

Le général Ditte, pour mettre fin à cette agitation, quitta Souk-el-Arba le 4 avril, avec 13 compagnies, 2 batteries, 1 escadron, soit environ 2.300 hommes.

Se portant le 5 sur Oldjet Soltane, il fut attaqué par de nombreux contingents Zemmour et Zaïan (11 tués, 47 blessés), resta maître du terrain, mais rentra à Souk-el-Arba pour ramener ses morts et ses blessés, marche en retraite qui provoqua un nouveau combat.

Le général Moïnier, désirant confirmer les résultats obtenus le 5 avril, prescrivit au général Ditte de réoccuper la région évacuée.

Ce mouvement s'effectua le 13, avec les forces suivantes : 19 compagnies, 1 batterie et demie, 1 escadron, soit environ 3.200 hommes. Ces opérations se poursuivirent sans incidents lorsqu'éclatèrent les troubles de Fez (17 avril 1912). Pour renforcer la garnison de la capitale, la colonne Ditte dut être rapprochée et disloquée.

Pendant ce temps, des groupements hostiles venus de l'Est menaçaient depuis la fin de mars la garnison de Sefrou. Un détachement de 1.400 hommes de l'armée chérifienne (capitaine Hergault) part de Fez le 29 mars pour dégager Sefrou.

Le 30 mars, la colonne Hergault se heurte à 3.000 berbères, qui sont rejetés sur la rive droite du Sebou, après un violent combat (5 tués, 15 blessés).

Le général Moïnier envoie à cette colonne un renfort de 500 chérifiens.

Le 31 mars, le lieutenant d'Ivry, qui s'est porté de Sefrou sur le Sebou, pour ravitailler la colonne Hergault, est attaqué au retour (15 blessés).

En présence de l'attitude hostile que présentent les tribus augmentées des contingents Beni-Ouarain, le général renforce la colonne Hergault d'un détachement de troupes régulières sous le commandement du commandant Fellert.

Le 9 avril, la colonne Fellert franchit le Sebou et disperse les Beni-Ouarain. Elle a trois tués et quatre blessés. Après avoir obtenu la soumission des Beni-Saaden, elle rentre à Fez et prend part à la répression de l'émeute du 17 avril.

Après la signature du traité du 4 novembre, notre action politique au Maroc subit encore un temps d'arrêt, en attendant le vote du Parlement. On se préoccupe cependant d'arrêter les pratiques fâcheuses que nous avons déjà signalées, notamment en matière de ventes de biens domaniaux. Dès le 7 novembre 1911, nous demandâmes à Moulay-Hafid, et Moulay-Hafid promettait d'arrêter ces abus. S'ils ont encore été signalés par la suite, de moins des réserves de droit ont été faites et renouvelées le 9 jan-

vier 1912, qui permettront une révision des opérations irrégulières.

L'accord franco-allemand approuvé par le Sénat le 10 février, fut ratifié à Berlin, le 12 mars.

Le Gouvernement français avait déjà, par anticipation, demandé au Parlement les crédits nécessaires à l'envoi d'une mission à Fez ; notre ministre de France au Maroc, M. Regnault, avait été invité à rejoindre son poste à Tanger.

Après la ratification, et sans attendre même le vote des crédits, afin d'éviter toute perte de temps, le Gouvernement donna l'ordre à M. Regnault de se rendre immédiatement à Fez et d'y demander l'adhésion de S. M. Moulay-Hafid aux propositions établies pour fixer les principes du nouveau régime.

En même temps devaient être examinées avec le sultan les questions générales d'ordre politique, financier et juridique qu'allait soulever l'organisation nouvelle du Gouvernement chrétien.

On avait assuré à M. Regnault le concours des collaborateurs nécessaires, en lui adjoignant MM. Boulogne, directeur des travaux publics de l'Algérie ; Emmanuel Bertrand, ancien consul général à la Canée, très versé dans les questions musulmanes, et Choullier, consul de première classe, ancien professeur de droit au Caïre.

La mission de M. Regnault, complétée par une partie du personnel de la légation, quitta Tanger le 16 mars et arriva à Fez le 24 du même mois.

Avant l'arrivée de M. Regnault à Fez, laquelle était connue ainsi que l'objet de sa mission, le sultan manifestait depuis quelques semaines beaucoup de mauvaise humeur ; il était repris des mêmes velléités d'abdication qu'en octobre 1911 et en parlait fréquemment dans ses conversations avec ses intimes.

Celui-ci nous rapporta cependant, à la date du 12 mars, le jour même de la ratification de l'accord du 4 novembre, que le sultan faisait réunir les objets précieux qu'il possédait au palais de Betha ; qu'il déclarait se proposer de renvoyer quelques-unes de ses femmes dans leurs familles, etc., afin de se mettre à même d'abdiquer.

On ne peut pas dans le mandat de votre commission de rechercher les causes de la mutinerie des soldats chrétiens et de l'émeute de la population de Fez qui l'a accompagnée.

Il n'était pas dans le mandat de votre commission de rechercher les causes de la mutinerie des soldats chrétiens et de l'émeute de la population de Fez qui l'a accompagnée.

Le sultan n'était pas dans le mandat de votre commission de rechercher les causes de la mutinerie des soldats chrétiens et de l'émeute de la population de Fez qui l'a accompagnée.

signification du régime auquel elles allaient être soumises. Mais il a été impossible de tenir secret, même pendant vingt-quatre heures, un événement que la presse européenne avait immédiatement connu par ses correspondants.

La tâche qu'il aura à remplir est difficile et complexe. Il aura à mettre notre protectorat en valeur, en observant nos engagements vis-à-vis des puissances et en demeurant fidèle à la conception même du protectorat, exclusive du gouvernement direct.

Il faut aussi que, par une convenable disposition de nos forces, par un emploi efficace de nos bureaux indigènes, par l'exécution rationnelle d'un programme tout à la fois politique, économique et stratégique, il sache préparer et maintenir l'acceptation de notre protectorat par les tribus marocaines.

M. le Président du Conseil a très loyalement déclaré à notre commission qu'en nommant un résident général au Maroc pour y instaurer le régime du protectorat avant le vote et la ratification du traité, il considérait qu'il avait engagé sa responsabilité.

Après la signature du traité de protectorat les événements du 17 avril dernier, à Fez, vous sont malheureusement trop connus. C'est un nouveau sacrifice, et de tous ceux que nous coûtent déjà le Maroc, celui qui a été le plus profondément ressenti par tout cœur français.

Il n'était pas dans le mandat de votre commission de rechercher les causes de la mutinerie des soldats chrétiens et de l'émeute de la population de Fez qui l'a accompagnée.

L'émeute de Fez fut contenue grâce aux courageux efforts des troupes françaises, qui purent immédiatement accourir du camp de Dar-Dabigal et les renforts arrivés de Meknès, après deux jours, venant de rétablir l'ordre dans la capitale.

Mais des faits tels que le massacre d'officiers français, la mise à sac du mellah, ne pouvaient manquer d'avoir une répercussion immédiate en surexcitant la xénophobie et les instincts de pillage des tribus environnantes.

Dès son arrivée à Fez, le général Lyautey s'est troué avec prisées avec des difficultés dont il ne faut pas exagérer l'importance, mais qui étaient assurément sérieuses.

En même temps, le général Lyautey marque à Fez sa préoccupation de restaurer l'autorité indigène en cherchant à se concilier des l'abord ces chorfas, ces ulémas, les détenteurs traditionnels d'une influence religieuse qui peut neutraliser, sinon concilier, le fanatisme musulman.

Bref, il faut envisager la situation marocaine avec sang-froid. En attendant avec confiance le moment où, après une première phase de pacification prudente et progressive, nous aurons à agencer définitivement les rouages de notre administration, nous devons déjà nous préoccuper des divers problèmes les plus urgents que pose la constitution de notre protectorat.

Le prochain cours qui aura lieu dimanche 6 octobre 1912, à neuf heures et demie du matin, à l'Hôtel de la Chanson, comportera l'étude de : *Les trois berceuses*, paroles de Octave Pradels ; musique de Edmond Misso.

Saisi du projet de création à Lyon, d'un Conservatoire des arts de la soierie, le ministre du commerce a déclaré être tout disposé à reconnaître effectivement l'intérêt que présenterait un établissement de ce genre.

Un ingénieur anglais, M. de Bighan, vient de remédier à cet inconvénient. Par une combinaison d'électricité et de télégraphie ordinaire, il transporte sans aucun secours de facteur humain, un message immédiatement de Londres à New-York ou à une distance de plusieurs milliers de kilomètres.

Un signal donné, les dépêches sont lancées à raison de 500 mots à la minute et automatiquement imprimées sur papier sensible, comme dans le Morse, de la même manière que l'on prend un film cinématographique.

Certes, il est plus facile, et nous l'avons constaté, de flatter la masse que de lui dévoiler sincèrement ses errements ou ses erreurs, qu'il est plus facile de descendre un courant établi que de le remonter. N'importe.

dent général de la République française au Maroc, et un décret du 11 juin 1912 a fixé ses attributions en le faisant dépositaire de tous les pouvoirs de la République française dans l'empire chérifien.

Il faut aussi que, par une convenable disposition de nos forces, par un emploi efficace de nos bureaux indigènes, par l'exécution rationnelle d'un programme tout à la fois politique, économique et stratégique, il sache préparer et maintenir l'acceptation de notre protectorat par les tribus marocaines.

M. le Président du Conseil a très loyalement déclaré à notre commission qu'en nommant un résident général au Maroc pour y instaurer le régime du protectorat avant le vote et la ratification du traité, il considérait qu'il avait engagé sa responsabilité.

Après la signature du traité de protectorat les événements du 17 avril dernier, à Fez, vous sont malheureusement trop connus. C'est un nouveau sacrifice, et de tous ceux que nous coûtent déjà le Maroc, celui qui a été le plus profondément ressenti par tout cœur français.

Il n'était pas dans le mandat de votre commission de rechercher les causes de la mutinerie des soldats chrétiens et de l'émeute de la population de Fez qui l'a accompagnée.

L'émeute de Fez fut contenue grâce aux courageux efforts des troupes françaises, qui purent immédiatement accourir du camp de Dar-Dabigal et les renforts arrivés de Meknès, après deux jours, venant de rétablir l'ordre dans la capitale.

Mais des faits tels que le massacre d'officiers français, la mise à sac du mellah, ne pouvaient manquer d'avoir une répercussion immédiate en surexcitant la xénophobie et les instincts de pillage des tribus environnantes.

Dès son arrivée à Fez, le général Lyautey s'est troué avec prisées avec des difficultés dont il ne faut pas exagérer l'importance, mais qui étaient assurément sérieuses.

En même temps, le général Lyautey marque à Fez sa préoccupation de restaurer l'autorité indigène en cherchant à se concilier des l'abord ces chorfas, ces ulémas, les détenteurs traditionnels d'une influence religieuse qui peut neutraliser, sinon concilier, le fanatisme musulman.

Bref, il faut envisager la situation marocaine avec sang-froid. En attendant avec confiance le moment où, après une première phase de pacification prudente et progressive, nous aurons à agencer définitivement les rouages de notre administration, nous devons déjà nous préoccuper des divers problèmes les plus urgents que pose la constitution de notre protectorat.

Le prochain cours qui aura lieu dimanche 6 octobre 1912, à neuf heures et demie du matin, à l'Hôtel de la Chanson, comportera l'étude de : *Les trois berceuses*, paroles de Octave Pradels ; musique de Edmond Misso.

Saisi du projet de création à Lyon, d'un Conservatoire des arts de la soierie, le ministre du commerce a déclaré être tout disposé à reconnaître effectivement l'intérêt que présenterait un établissement de ce genre.

Un ingénieur anglais, M. de Bighan, vient de remédier à cet inconvénient. Par une combinaison d'électricité et de télégraphie ordinaire, il transporte sans aucun secours de facteur humain, un message immédiatement de Londres à New-York ou à une distance de plusieurs milliers de kilomètres.

Un signal donné, les dépêches sont lancées à raison de 500 mots à la minute et automatiquement imprimées sur papier sensible, comme dans le Morse, de la même manière que l'on prend un film cinématographique.

Certes, il est plus facile, et nous l'avons constaté, de flatter la masse que de lui dévoiler sincèrement ses errements ou ses erreurs, qu'il est plus facile de descendre un courant établi que de le remonter. N'importe.

Malgré les difficultés rencontrées, elles sont largement compensées par la satisfaction éprouvée quand nous voyons ces saintes idées de plus en plus propagées et partagées par nos confrères, nos jeunes confrères surtout. Tous les jours de nouveaux venus grossissent les rangs de ceux qui, depuis longtemps, dans l'un ou l'autre camp, soutiennent la thèse logique dont je serais heureux d'avoir, pour ma faible part, contribué à hâter la venue, car j'ai la conviction absolue que l'obligation du doctorat en médecine pour l'exercice de l'art dentaire constituera un mieux notable et désirable.

XIII<sup>e</sup> Congrès Français de Médecine (13-16 octobre 1912)

La séance d'inauguration du XIII<sup>e</sup> Congrès français de médecine aura lieu à la Sorbonne sous la présidence de M. le Ministre de l'Instruction publique, le dimanche 13 octobre, à 9 heures du soir.

Les cotisations peuvent être jointes à la demande d'adhésion ou envoyées directement à M. le Dr Thibierge, 64, rue des Mathurins.

Un bureau est ouvert dès maintenant à l'École pratique de la Faculté de médecine tous les jours de 2 heures à 5 heures sauf le dimanche.

A TRAVERS LYON

La deuxième session des examens d'admission à l'École Centrale Lyonnaise, aura lieu le 24 octobre, au local de l'École, rue Chevreul. La rentrée est fixée au 4 novembre.

Parmi les candidats repus définitivement à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr, nous relevons les noms de MM. Pialla, d'Althaud de Brésis, Flocon, Jacoty, Hertemann, Bron, Perrault, Rondot tous anciens élèves du Lycée Ampère.

Voici la liste des élèves qui ont obtenu le diplôme de vétérinaire à la suite des examens de l'année 1911-1912 : MM. Andraud, Aragnot, Bertrand, Bouguet, Carré, Dellelle, Denizot, Duceau, Eymar, Friez, Gaumand, Houdelet Lamarque, Lantoin, Le Bitoux, Leblanc, Lefebvre, Léoret, Maillard, Mogier, Pelletier, Perreau, Salomon, Suire, Tingaud, Villain, Vitu.

Voici également la liste des candidats admis à la même école : 1. Hubac, 2. Charlin, 3. Laurent, 4. Rey Françoise, 5. Sérand, 6. Testard Etienne, 7. Allouin, 8. Charrière, 9. Buzenac, 10. Ferny, 11. Créquigne, 12. Drouin, 13. Giraud, 14. Lafont, 15. Baron, Rey Claudius, 17. Bayard, Bonnot, Bonnet, Brémont, 21. Weyland, 22. Besson, Bourdin, Brunel, Delaunay, Lorey, 27. Bürck, 28. Boudet, Claisse, Grégoire, Potier.

Le prochain cours qui aura lieu dimanche 6 octobre 1912, à neuf heures et demie du matin, à l'Hôtel de la Chanson, comportera l'étude de : *Les trois berceuses*, paroles de Octave Pradels ; musique de Edmond Misso.

Le cours sera fait par Mlle Marie Monnier.

Le prochain cours qui aura lieu dimanche 6 octobre 1912, à neuf heures et demie du matin, à l'Hôtel de la Chanson, comportera l'étude de : *Les trois berceuses*, paroles de Octave Pradels ; musique de Edmond Misso.

Le cours sera fait par Mlle Marie Monnier.

Le prochain cours qui aura lieu dimanche 6 octobre 1912, à neuf heures et demie du matin, à l'Hôtel de la Chanson, comportera l'étude de : *Les trois berceuses*, paroles de Octave Pradels ; musique de Edmond Misso.

Le cours sera fait par Mlle Marie Monnier.

Le prochain cours qui aura lieu dimanche 6 octobre 1912, à neuf heures et demie du matin, à l'Hôtel de la Chanson, comportera l'étude de : *Les trois berceuses*, paroles de Octave Pradels ; musique de Edmond Misso.

Le cours sera fait par Mlle Marie Monnier.

Le prochain cours qui aura lieu dimanche 6 octobre 1912, à neuf heures et demie du matin, à l'Hôtel de la Chanson, comportera l'étude de : *Les trois berceuses*, paroles de Octave Pradels ; musique de Edmond Misso.

connaître au préalable quelle serait la participation effective de la Ville de Lyon, de la Chambre de commerce, et éventuellement du département du Rhône.

Ces deux dernières assemblées seront prochainement consultées à ce sujet. Le maire de Lyon transmet sur la question un rapport au Conseil municipal, sans fixer toutefois le chiffre de la participation financière de la Ville.

Les cours municipaux de langues vivantes auront lieu le lundi 14 octobre. Inscriptions 3 fr. reçues dans les salles de cours, place Saint-Jean, 3, pour les hommes, et Palais des Arts pour les femmes.

Des bourses de voyage à l'étranger peuvent être attribuées en fin d'année scolaire à la suite d'un concours, aux élèves les plus méritants (hommes et dames) domiciliés à Lyon et appartenant à l'industrie ou au commerce, à titres d'ouvriers ou d'employés.

VARIÉTÉS

Les Sourds-Muets au Cinématographe. Dans un article de la « Revue de Psychothérapie » relatif à la « lecture sur les lèvres », Mlle Attilia Perret rappelle le fait suivant qui a été reproduit par un certain nombre de journaux.

« L'autre jour, une pension de sourds-muets assistait à un spectacle cinématographique. « Le programme comprenait notamment la figuration dans ses moindres détails, d'une opération chirurgicale.

« O stupéfait ! A cet instant précis, tandis que halétaient d'angoisse tous les autres spectateurs, la pension de sourds-muets se mit à prodiguer les marques de la plus vive hilarité !

« Observateurs supérieurement « conscients », les sourds-muets avaient remarqué le « remuement des lèvres » du chirurgien... Puis, hélas ! ils l'avaient analysé et traduit.

« Mis sans doute en gaité par le sentiment de son invincible maestria, l'opérateur, au moment de sectionner l'abdomen, avait entonné le refrain célèbre : « On va lui percer le flanc !

« Moralité : « Quand vous posez devant l'objectif d'un cinéma, méfiez-vous des sourds-muets !

« M. le docteur Perrillon pensa qu'il était intéressant pour la Société de Psychothérapie d'être renseigné sur la part de vérité que pouvait contenir cette publication.

Il invita M. Bagner, directeur de l'Institut des Sourds-Muets et Sourdes-Muettes de la Seine, à présenter une communication sur ce sujet, et celui-ci, profitant des vacances de Pâques, envoya au cinématographe un groupe de sourds-muets adultes. L'expérience fut concluante ; plusieurs d'entre elles purent lire, sur les lèvres des acteurs, des mots, des propositions, de petites phrases.

Les méthodes actuelles de télégraphie offrent des lacunes sous le rapport de l'exactitude et de la rapidité des communications. Celles-ci deviennent en grande partie de la portée de l'ouïe humaine.

Un ingénieur anglais, M. de Bighan, vient de remédier à cet inconvénient. Par une combinaison d'électricité et de télégraphie ordinaire, il transporte sans aucun secours de facteur humain, un message immédiatement de Londres à New-York ou à une distance de plusieurs milliers de kilomètres.

Un signal donné, les dépêches sont lancées à raison de 500 mots à la minute et automatiquement imprimées sur papier sensible, comme dans le Morse, de la même manière que l'on prend un film cinématographique.

Certes, il est plus facile, et nous l'avons constaté, de flatter la masse que de lui dévoiler sincèrement ses errements ou ses erreurs, qu'il est plus facile de descendre un courant établi que de le remonter. N'importe.

Malgré les difficultés rencontrées, elles sont largement compensées par la satisfaction éprouvée quand nous voyons ces saintes idées de plus en plus propagées et partagées par nos confrères, nos jeunes confrères surtout. Tous les jours de nouveaux venus grossissent les rangs de ceux qui, depuis longtemps, dans l'un ou l'autre camp, soutiennent la thèse logique dont je serais heureux d'avoir, pour ma faible part, contribué à hâter la venue, car j'ai la conviction absolue que l'obligation du doctorat en médecine pour l'exercice de l'art dentaire constituera un mieux notable et désirable.

York ou à une distance de plusieurs milliers de kilomètres. Un signal donné, les dépêches sont lancées à raison de 500 mots à la minute et automatiquement imprimées sur papier sensible, comme dans le Morse, de la même manière que l'on prend un film cinématographique.

Un signal donné, les dépêches sont lancées à raison de 500 mots à la minute et automatiquement imprimées sur papier sensible, comme dans le Morse, de la même manière que l'on prend un film cinématographique.

Un signal donné, les dépêches sont lancées à raison de 500 mots à la minute et automatiquement imprimées sur papier sensible, comme dans le Morse, de la même manière que l'on prend un film cinématographique.

Un signal donné, les dépêches sont lancées à raison de 500 mots à la minute et automatiquement imprimées sur papier sensible, comme dans le Morse, de la même manière que l'on prend un film cinématographique.

Un signal donné, les dépêches sont lancées à raison de 500 mots à la minute et automatiquement imprimées sur papier sensible, comme dans le Morse, de la même manière que l'on prend un film cinématographique.

Un signal donné, les dépêches sont lancées à raison de 500 mots à la minute et automatiquement imprimées sur papier sensible, comme dans le Morse, de la même manière que l'on prend un film cinématographique.

Un signal donné, les dépêches sont lancées à raison de 500 mots à la minute et automatiquement imprimées sur papier sensible, comme dans le Morse, de la même manière que l'on prend un film cinématographique.

Un signal donné, les dépêches sont lancées à raison de 500 mots à la minute et automatiquement imprimées sur papier sensible, comme dans le Morse, de la même manière que l'on prend un film cinématographique.

Un signal donné, les dépêches sont lancées à raison de 500 mots à la minute et automatiquement imprimées sur papier sensible, comme dans le Morse, de la même manière que l'on prend un film cinématographique.

Un signal donné, les dépêches sont lancées à raison de 500 mots à la minute et automatiquement imprimées sur papier sensible, comme dans le Morse, de la même manière que l'on prend un film cinématographique.

Un signal donné, les dépêches sont lancées à raison de 500 mots à la minute et automatiquement imprimées sur papier sensible, comme dans le Morse, de la même manière que l'on prend un film cinématographique.

Un signal donné, les dépêches sont lancées à raison de 500 mots à la minute et automatiquement imprimées sur papier sensible, comme dans le Morse, de la même manière que l'on prend un film cinématographique.

Un signal donné, les dépêches sont lancées à raison de 500 mots à la minute et automatiquement imprimées sur papier sensible, comme dans le Morse, de la même manière que l'on prend un film cinématographique.

Un signal donné, les dépêches sont lancées à raison de 500 mots à la minute et automatiquement imprimées sur papier sensible, comme dans le Morse, de la même manière que l'on prend un film cinématographique.

Un signal donné, les dépêches sont lancées à raison de 500 mots à la minute et automatiquement imprimées sur papier sensible, comme dans le Morse, de la même manière que l'on prend un film cinématographique.

Un signal donné, les dépêches sont lancées à raison de 500 mots à la minute et automatiquement imprimées sur papier sensible, comme dans le Morse, de la même manière que l'on prend un film cinématographique.

Un signal donné, les dépêches sont lancées à raison de 500 mots à la minute et automatiquement imprimées sur papier sensible, comme dans le Morse, de la même manière que l'on prend un film cinématographique.

Feuilleton du Lyon Universitaire

La pratique de l'Art Dentaire

Par Th. Raynal.

On ne peut pas créer un titre de Docteur en Chirurgie dentaire

Si l'on veut reconnaître la nécessité d'un titre de Docteur, c'est le titre français de Docteur en Médecine qui doit être adopté. Or, parmi les revendications odontologiques figure le projet de création du titre de Docteur en Chirurgie dentaire.

Si l'on veut reconnaître la nécessité d'un titre de Docteur, c'est le titre français de Docteur en Médecine qui doit être adopté. Or, parmi les revendications odontologiques figure le projet de création du titre de Docteur en Chirurgie dentaire.

Si l'on veut reconnaître la nécessité d'un titre de Docteur, c'est le titre français de Docteur en Médecine qui doit être adopté. Or, parmi les revendications odontologiques figure le projet de création du titre de Docteur en Chirurgie dentaire.

Si l'on veut reconnaître la nécessité d'un titre de Docteur, c'est le titre français de Docteur en Médecine qui doit être adopté. Or, parmi les revendications odontologiques figure le projet de création du titre de Docteur en Chirurgie dentaire.

Nous avons eu la satisfaction de voir que nos idées étaient partagées par beaucoup de nos confrères, tant dentistes que chirurgiens-dentistes.

Nous avons eu la satisfaction de voir que nos idées étaient partagées par beaucoup de nos confrères, tant dentistes que chirurgiens-dentistes.

Nous avons eu la satisfaction de voir que nos idées étaient partagées par beaucoup de nos confrères, tant dentistes que chirurgiens-dentistes.

Nous avons eu la satisfaction de voir que nos idées étaient partagées par beaucoup de nos confrères, tant dentistes que chirurgiens-dentistes.

Nous avons eu la satisfaction de voir que nos idées étaient partagées par beaucoup de nos confrères, tant dentistes que chirurgiens-dentistes.

Nous avons eu la satisfaction de voir que nos idées étaient partagées par beaucoup de nos confrères, tant dentistes que chirurgiens-dentistes.

Nous avons eu la satisfaction de voir que nos idées étaient partagées par beaucoup de nos confrères, tant dentistes que chirurgiens-dentistes.

Nous avons eu la satisfaction de voir que nos idées étaient partagées par beaucoup de nos confrères, tant dentistes que chirurgiens-dentistes.

Nous avons eu la satisfaction de voir que nos idées étaient partagées par beaucoup de nos confrères, tant dentistes que chirurgiens-dentistes.

Nous avons eu la satisfaction de voir que nos idées étaient partagées par beaucoup de nos confrères, tant dentistes que chirurgiens-dentistes.

Nous avons eu la satisfaction de voir que nos idées étaient partagées par beaucoup de nos confrères, tant dentistes que chirurgiens-dentistes.

Nous avons eu la satisfaction de voir que nos idées étaient partagées par beaucoup de nos confrères, tant dentistes que chirurgiens-dentistes.

Nous avons eu la satisfaction de voir que nos idées étaient partagées par beaucoup de nos confrères, tant dentistes que chirurgiens-dentistes.

Nous avons eu la satisfaction de voir que nos idées étaient partagées par beaucoup de nos confrères, tant dentistes que chirurgiens-dentistes.

Nous avons eu la satisfaction de voir que nos idées étaient partagées par beaucoup de nos confrères, tant dentistes que chirurgiens-dentistes.

Nous avons eu la satisfaction de voir que nos idées étaient partagées par beaucoup de nos confrères, tant dentistes que chirurgiens-dentistes.

Nous avons eu la satisfaction de voir que nos idées étaient partagées par beaucoup de nos confrères, tant dentistes que chirurgiens-dentistes.

Nous avons eu la satisfaction de voir que nos idées étaient partagées par beaucoup de nos confrères, tant dentistes que chirurgiens-dentistes.

Nous avons eu la satisfaction de voir que nos idées étaient partagées par beaucoup de nos confrères, tant dentistes que chirurgiens-dentistes.

Nous avons eu la satisfaction de voir que nos idées étaient partagées par beaucoup de nos confrères, tant dentistes que chirurgiens-dentistes.

Nous avons eu la satisfaction de voir que nos idées étaient partagées par beaucoup de nos confrères, tant dentistes que chirurgiens-dentistes.

Nous avons eu la satisfaction de voir que nos idées étaient partagées par beaucoup de nos confrères, tant dentistes que chirurgiens-dentistes.

Nous avons eu la satisfaction de voir que nos idées étaient partagées par beaucoup de nos confrères, tant dentistes que chirurgiens-dentistes.

Nous avons eu la satisfaction de voir que nos idées étaient partagées par beaucoup de nos confrères, tant dentistes que chirurgiens-dentistes.

Nous avons eu la satisfaction de voir que nos idées étaient partagées par beaucoup de nos confrères, tant dentistes que chirurgiens-dentistes.

Nous avons eu la satisfaction de voir que nos idées étaient partagées par beaucoup de nos confrères, tant dentistes que chirurgiens-dentistes.

Nous avons eu la satisfaction de voir que nos idées étaient partagées par beaucoup de nos confrères, tant dentistes que chirurgiens-dentistes.

Nous avons eu la satisfaction de voir que nos idées étaient partagées par beaucoup de nos confrères, tant dentistes que chirurgiens-dentistes.

Nous avons eu la satisfaction de voir que nos idées étaient partagées par beaucoup de nos confrères, tant dentistes que chirurgiens-dentistes.

Nous avons eu la satisfaction de voir que nos idées étaient partagées par beaucoup de nos confrères, tant dentistes que chirurgiens-dentistes.

BIBLIOGRAPHIE

LES DOCUMENTS DU PROGRES (Félix Alcan, éditeur, à Paris). — Aliments : France, 10 francs ; étranger, 12 francs. Spécimen gratuit sur demande, 59, rue Claude-Bernard, Paris.

Nousisons dans un supplément de la revue internationale Les Documents du Progres, maintes remarques intéressantes des collaborateurs les plus distingués de cette revue sur l'œuvre tout spéciale qu'elle entreprend. Nous donnons ci-après quelques-unes de ces opinions d'hommes d'Etat et d'écrivains éminents.

M. Paul Deschanel, de l'Académie française (ex-président de la Chambre des députés, depuis qu'il a donné cette opinion) écrit ceci : « Je suis très heureux de l'occasion qui m'est offerte de vous dire tout le bien que je pense des Documents du Progres. Votre publication répondait à un besoin... »

M. Pierre Baudin, sénateur de l'Ain, ancien ministre, donne une note un peu différente : « Quoique les opinions qui ont été les premières soient assez justes, il n'est pas sans intérêt de voir les Documents du Progres avec un intérêt vif. Ils ont publié des enquêtes extrêmement remarquables. Ils donnent des renseignements de première main et sont, sous ce rapport, une chose presque unique pour une revue internationale. Les Documents du Progres sont rédigés très correctement, voire très littérairement. »

M. Maurice Faure, sénateur de la Drôme, ancien ministre, donne de son côté une appréciation pleine et entière. Vous travaillez main et pied avec le plus vif intérêt. J'apprécie tout particulièrement votre vaillance et féconde initiative. »

M. Frédéric Passy, le vénérable grand maître du mouvement pacifiste international, écrit peu de temps avant sa mort : « Je m'empresse de vous faire savoir que, sans accepter toutes les opinions émises par vos collaborateurs, et peut-être par vous-même, je considère comme très importante, pour l'élucidation des diverses questions qui intéressent l'avenir de l'humanité, l'intelligente documentation que vous êtes parvenu à fournir aux lecteurs de votre revue. Vous travaillez ainsi, je l'espère, à l'amélioration des relations internationales ainsi que des relations sociales et à l'avènement d'une ère de justice et de bienveillance, au moins relative, contre laquelle ne prévaudront point les restes de l'ancienne ignorance de l'avoué de la foi aux doctrines de violence et de haine. »

M. Victor Marguerite, le célèbre écrivain, rend un hommage mérité à la belle revue internationale : « C'est rendre justice à l'exactitude et à la précision de l'œuvre de justice que de reconnaître l'exactitude et l'importance de la haute raison, l'importance et en même temps la foi éclairée qui président à la réunion de ces matériaux font de votre œuvre une œuvre utile à la conscience française et à l'intelligence internationale. »

M. Marcel Sembat apprécie un côté particulier de la revue : « Je ne saurais trop vous dire quel précieux instrument d'études vous nous avez donné en fondant Les Documents du Progres ; pour ma part, outre les articles de fond, j'y lis avec le plus vif intérêt les précieuses notes qui résument, à l'usage des sociologues et des hommes politiques tous les faits intéressant le mouvement économique des divers pays. Le plus bel éloge qu'on puisse faire de votre revue, c'est de dire qu'elle justifie le titre de l'édition française. Des hommes d'Etat étrangers se sont empressés de donner leur opinion. M. David, membre du Reichstag allemand, écrit : Les Documents du Progres sont une utile entreprise qui établit un contact fécond entre les hommes de progrès de tous les pays. M. Lino Perugini, ancien procureur général de Rome, donne une appréciation élogieuse : « Les Documents du Progres occupent certainement une des premières places parmi les revues qui font honneur à l'humanité civilisée. Les auteurs des sujets traités, la renommée des auteurs, la modernité des idées en rendent la lecture instructive, agréable et, surtout, profitable au sociologue. »

Même des pays d'outre-mer parviennent des opinions qui concordent avec les opinions européennes. Le docteur Noé, de l'Université de Chicago, dit, en effet : « Les Documents du Progres se consacrent aux deux tâches capitales de notre époque : la justice sociale et la paix universelle, deux buts qui ne peuvent être atteints qu'en éclairant les masses et en affinant la conscience sociale. » Une revue qui a su répondre à ce degré aux aspirations que de très hautes personnalités ont formées sur elle, satisfait certainement le goût de nos lecteurs. Nous engageons donc ceux-ci à user de l'aimable offre faite par l'administration des Documents du Progres, d'envoyer un numéro spécimen gratuit à quiconque en fera la demande. Nos lecteurs pourront ainsi se rendre compte si leur opinion concorde avec celle de MM. Paul Deschanel, Pierre Baudin, Maurice Faure et F. Passy.

Dans le désir d'étendre leur sphère d'action, Les Documents du Progres ont en outre fondé une Bibliothèque des Documents du Progres, dans laquelle ils publieront des volumes donnant une étude détaillée de certains problèmes importants de la vie sociale.

Deux livres viennent de paraître (1) : Le premier, Fixation légale des salaires, par R. Broda, est destiné à appuyer l'action de l'Institut international pour la diffusion des expériences sociales en faveur d'une amélioration du projet gouvernemental relatif à la

fixation d'un salaire minimum pour les ouvriers en chambre. La législation britannique qui fixe un minimum de salaire pour les mineurs a apporté à ce livre une actualité inattendue, mais assez naturelle puisque les prévisions de l'auteur étaient pleinement justifiées par les événements d'outre-Manche. Le second volume de la Bibliothèque des Documents du Progres, Le Proletariat international (étude de psychologie sociale) par R. Broda et Jul. Deutsch, met en lumière la mentalité curieuse et la culture originale que le mouvement ouvrier international ont fait naître partout.

Ces deux livres sont servis gratuitement à tous les abonnés à l'édition complète des Documents du Progres (dont le prix est de 15 francs pour la France et de 20 francs pour l'étranger, c'est-à-dire pour laquelle les abonnés de la revue des Documents du Progres ont à payer un supplément de 5 francs et de 8 francs à l'étranger).

Ces deux livres sont servis gratuitement à tous les membres de l'Institut international pour la diffusion des expériences sociales qui, d'ailleurs, ont à verser une cotisation identique.

LE PARTHENON — Revue bimensuelle (Université mondiale internationale), 108, rue du Bac. — Le numéro : 80 centimes.

Sommaire du 20 septembre Joseph Bury : De quelques romanciers : Jérôme et Jean Tharaud. — Jean Ott : Prière à la mer. — Jean Florence : De la nécessité d'une attitude polémique. — Jacques Trève : Chant d'automne. — François Vézinet : A propos de deux romans humoristiques. — Hat. Peyer et La dernière parabole. — André du Fresnois : L'Inutile parodie. — Chroniques. — Maurice Mignon : Lettres italiennes. — Amiral comte d'Abnour : Lettres russes. — Charles Trouffeur : Les romans. — Louis Payen : Saison d'été. — Fernand Davoine : Les deux rives. — Léonce Armbruster : Comment moraliser ? — C.-M. Savarit : Politique extérieure. — Charles Régismanset : A travers le monde.

LA REVUE HEBDOMADAIRE. — Envoi sur demande, 8, rue Garancière, Paris, d'un numéro spécimen et du catalogue des primes de librairie (28 francs de livres par an).

Sommaire du numéro du 28 septembre

Partie littéraire : Edmond Perrier, de l'Académie des sciences et de l'Académie de médecine ; Franz Funck-Brentano ; Henri Davignon ; Max Turmann, correspondant de l'Institut ; Jean Hervé ; Arthur Gervais ; Alfred Guignard, de la mission Mangin. — Revue des revues étrangères. — L'actualité : Revues françaises. — Les faits et les idées au jour le jour. — La Vie familiale : le Foyer. — La Vie pratique. — Chronique agricole, sportive et financière.

Partie illustrée : Les troupes noires ; La maladie du sommeil ; Un beige. — Les grands mouveurs ; Actualités ; Les morts ; Le congrès eucharistique de Vienne ; Au Japon.

L'Instantané, partie illustrée de la Revue hebdomadaire, tiré chaque semaine sur papier glacé, peut être relié à part à la fin de l'année. Il forme deux volumes de 300 pages.

Une coquetterie permise est bien élevée de la peau. Les anciens avaient élevé au rang d'une religion les soins de la peau ; les modernes cherchent trop souvent à rebaisser, par des fards, des cosmétiques, un éclat perdu de l'épiderme et une finesse des traits disparue par leur faute. Le savon Cadum qui dissout toute les matières grasses, qui nettoie la peau sans l'irriter est le meilleur des fards qu'il remplace avantageusement. Une femme qui l'emploie conserve à son teint sa fraîcheur et à sa peau son velouté. Le savon Cadum guérit les boutons d'acné et l'herpès, l'eczéma, grâce à son merveilleux antiseptique qui en forme la base. Savon Cadum, 1 fr. le pain dans les pharmacies.

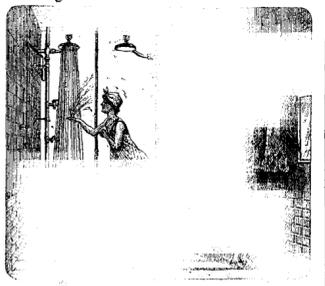
SOMMAIRE Du numéro du LYON UNIVERSITAIRE du vendredi 20 septembre 1912

- 1. Le Danger (F. Dutacq).
2. Statistique du baccalauréat.
3. Nos Facultés.
4. Nos Hôpitaux.
5. Ecole nationale des Beaux-Arts.
6. Clôture de l'Exposition de la Mission laïque.
7. Les Empoisonnements par les Champignons (A. Gaullier L'Hardy).
8. La France au Maroc (suite).
9. Les Ecoles pour les enfants arriérés en Europe.
10. Université de Dijon.
11. Variétés.
12. Bibliographie.
13. Caveau lyonnais.
14. Un journal quotidien.
15. Chronique des Echechs.
16. Echos des spectacles.
17. Feuilletons du numéro du « Lyon Universitaire » : La Dévolution en France (fin) ; La Pratique de l'Art dentaire (Th. Raynal).

du vendredi 27 septembre 1912

- 1. Les Monuments historiques.
2. Nos Facultés.
3. Nos Hôpitaux.
4. La mortalité en France.
5. La Propagande des bons livres en Allemagne (Walter Asmus).
6. Société d'Enseignement professionnel.
7. Préoccupations médicales des Romanciers contemporains (René Lauffer).
8. L'enseignement scientifique au Japon.
9. Les Ecoles enfantines à l'étranger.
10. La Pensée française dans l'Amérique du Sud.
11. En faveur des Français.
12. A travers Lyon.
13. La France au Maroc (à suivre).
14. Le Journal de la Femme.
15. Variétés (Georges Renard).
16. Théâtre-Concert de l'Horloge.
17. Bibliographie.
18. Echo des Spectacles.
19. Chronique des Echechs.

PETITES DOUCHES LYONNAISES



Bains par Asperston 0.50 4 ÉTABLISSEMENTS A LYON 48, rue de la République, 278, avenue de Saxe, 7, cours Lafayette, 7, grande rue de Cuirs.

FLANELLE VÉGÉTALE et QUATE de PIR MAISON SCHMIDT-VERRIER... A. LABBEY 3, place Bellecour LYON Laitage hygiénique dit D. Jaeger

CUMIN & MASSON - LYON Éditions de Grand Luxe LIVRES ILLUSTRÉS Belles Reliures des Maîtres AUTOGRAPHES - DESSINS Tout ce qui concerne la curiosité dans le Livre CATALOGUE MENSUEL franco sur demande GRANDES FACILITÉS DE PAIEMENT

FABRIQUE DE PAR-PLUIES et Ombrelles Cannes à Main - Bijoux Espagnols F. CATTRAT 10, Rue Victor-Hugo, 10 - LYON Recouvrages et réparations, Prix modérés

LUMIÈRE - FORCE MOTRICE Sonneries - Téléphones GAUTIER & HUGUES 25, Rue des Passants, 25 LYON Travaux Soignés - Prix Modérés

Les numéros portant le millésime d'une année précédente sont vendus UN FRANG.

GRANDE MAISON PARIS Succursale LYON Pl. de la République Téléphone 15.62 VÊTEMENTS et TROUSSEAUX COMPLETS pour Hommes, Jeunes Gens, Enfants. Toujours à l'affût de la Mode.

MALADES ! CONVALESCENTS ! ENFANTS ! ESTOMACS DÉLICATS ! ESSAYEZ LE RECONSTITUANT MOYNE CELÉE STÉRILISÉE Préparée exclusivement avec de la volaille, du Jambon d'York et des légumes frais. 60 Grammes DE RECONSTITUANT MOYNE font un repas. Prix du flacon : 1 Franc. Livraison ou Expédition à domicile. En vente chez le fabricant : M. P. V. Jean MOYNE 11, Place de la Miséricorde, LYON. Téléphone 2.49

0.60 En Vente Partout 0.60 le fascicule Le Portfolio du Tour du Monde PRÉFACE de BRIEUX de l'Académie Française du Monde + LES 320 PLUS CÉLÈBRES Vues du Monde Entier avec l'analyse complète de leur intérêt et de leur beauté en 320 Notices descriptives Le Fascicule de seize vues et de seize notices Change semaine 0.60 Change semaine OUVRAGE COMPLET en VINGT FASCICULES En vente chez tous les dépositaires du Lyon Républicain

G' BAZAR DE L'HOTEL-DE-VILLE Place des Terreaux LYON R. d'Algérie, r. Constantine PRIX FIXE Maison de confiance vendant le meilleur marché TEL. 25-43 JEUX - JOUETS - PAPETERIE - LAMPISTERIE - PARFUMERIE - AMEUBLEMENT LITERIE - COUVERTURE - CHAUSSURES - ARTICLES DE MÉNAGE - BROSSERIE - VANNERIE PORCELAINE - MAROQUINERIE - BONNETERIE - BLANC - ARTICLES DE VOYAGE ENTRÉE LIBRE - Livraisons à domicile - ENTRÉE LIBRE

HYGIA Produits Alimentaires Diététiques FARINE POUR RÉGIME CÉRÉALES et LÉGUMINEUSES Sous forme de crèmes et flocons PATES et LÉGUMES DÉCORTIQUÉS Spécialement recommandés aux estomacs délicats ALIMENTATION DES ENFANTS et CONVALESCENTS A. CARDOT & H. BERQUET, 37 Quai Pierre-Scize, LYON Fabrication Française la plus ancienne et la plus importante. Téléphone 48-10

Linoléum uni, imprimé et incrusté dessins inusables Tapis Laine et Sparterie Toiles Cirées en tous genres Bourelets Russes caoutchouc parfait Seul dépôt pour la Région JOSSERAND 19, Rue de la République - LYON TÉLÉPHONE : 47-18

Eaux MINÉRALES NATURELLES Acc. Mais. CHASTAGNER, J. GACHAT, R. SALLAVARD DESSAUX 2 et 4, rue des Célestins, LYON Téléphone 42-17 SERVICE RAPIDE A DOMICILE GOUTTE, RHUMATISMES NÉVRALGIES et toutes DOULEURS soulagés immédiatement par le BAUME D'AMYLÉOL CARRA étudié et employé depuis 1800 dans les Hôpitaux de Lyon LE TUBE : 2 FRANCS Toutes pharmacies LABORATOIRES CARRA VERDUN-sur-le-DOUBS (S.-et-L.)

VÊTEMENTS SUR MESURE DRAPERIE HAUTE NOUVEAUTÉ Coupe très soignée - Prix modérés Armand BIZOU TAILLEUR 28, Rue Paul-Bert, 28 LYON

INSTRUMENTS DE CHIRURGIE MOBILIER ASEPTIQUE Installation de cliniques et Hôpitaux - Electricité médicale Maison LAFAY & SOUËL FOURNISSEURS de l'Université et des Hôpitaux Civils et Militaires Bureaux et Magasins : 16, rue de la Barre LYON Téléphone : 32-35. Ateliers de construction : 8, quai de l'Hôpital. Téléphone : 32-35

Feuilleton du Lyon Universitaire 1 L'ORGANISATION DES Etudes Médicales Un plan du philosophe DIDEROT Nous empruntons cet intéressant article du docteur HELME, à la Revue Moderne de Médecine et de Chirurgie ; nos lecteurs le liront avec plaisir. On n'a pas assez rendu justice au XVIIIe siècle ; il est resté comme écrasé entre le XVIIe que nous admirons par tradition et le XIXe auquel nous nous intéressons davantage parce que nous le connaissons mieux et aussi parce que c'est nous qui en avons fait l'histoire. Parmi les hommes du siècle précédent, il en est un surtout envers qui l'on est ingrat et qui mérite sa place au premier rang entre les grands : c'est Diderot, l'esprit le plus étonnant, le plus riche, le plus ouvert à toute espèce de questions. Il n'est œuvre si haute dont la juste appréciation ne puisse être retardée par des causes secondaires. Les ouvrages de Diderot n'ont paru qu'après sa mort, pendant la période révolutionnaire, à un moment où, selon le mot de Stieyher, il s'agissait plus de vivre que de philosopher. Au premier rang de ses relations, je dois citer Bordeu et Anfoine Petit. Bordeu, qu'on a appelé le Voltaire de la médecine, méritait bien la sympathie de notre grand débrouillé de philosophe. Ce Bordeu était un grand homme de bien, un grand homme de cœur, en faveur dans tous les salons, était en même temps un esprit des plus remarquables. Il est partout cité dans l'œuvre de Diderot. Les préférences de ce dernier allaient

ensuite à Antoine Petit. Celui-là nous est moins connu, son homonyme, Jean-Louis Petit, lui ayant fait quelque tort devant la postérité. Il n'en fut pas moins un des premiers médecins de son temps. Quoi qu'il en soit, Diderot, est-il besoin de le dire, ne fut pas un étudiant ordinaire. Il s'instruisait à bâtons rompus, en revanche, il tirait de ses maîtres tout ce qu'ils pouvaient donner. Il lui arrivait même souvent de leur fournir des idées sur une foule de points. Son vaste cerveau, toujours sous pression, puisait dans la discussion comme une force nouvelle, pareil à ces caisses de résonance qui amplifient le son d'un instrument vibrant placé près d'elles. ORGANISATION DES FACULTÉS DE MÉDECINE. Chose singulière, tandis qu'il avait tant de peine à émerger dans sa propre patrie, il exerçait sur tous les esprits en Allemagne une influence considérable. Goethe, ce génie si compréhensif, véritable encyclopédiste lui aussi, se faisait le vulgarisateur du philosophe. Non seulement il le mit à la mode à l'étranger, mais encore il l'apprit aux Français à le lire et à l'apprécier. Aujourd'hui, la victoire est complète. Les théoriciens socialistes le revendiquent pour un de leurs ancêtres ; les physiologistes et les médecins pourraient tout aussi justement le réclamer pour un des leurs. Ses œuvres et sa philosophie sont la preuve. Il nous a, en effet, laissé des lettres sur la querelle des physiologistes et des chirurgiens, des travaux sur l'inoculation, une Etude sur l'histoire de la Chirurgie de Peyrilhe, des Eléments de physiologie, une traduction d'un dictionnaire anglais de médecine, et de nombreux articles physiologiques dans l'Encyclopédie. On peut s'étonner de ce goût qu'a montré Diderot pour les études médicales, quoique par là s'expliquent en grande partie la solidité scientifique et la portée de ses œuvres philosophiques et littéraires. (1) On le trouvera Tome III de ses œuvres en 20 volumes, édition Assezot, Garnier, éditeur, Paris, 1874.

son temps et qu'il n'est pas encore dénué de tout intérêt aujourd'hui, j'ai voulu vous le soumettre, ne fût-ce qu'à titre de curiosité. Trop de philosophes et de lettrés ne se sont occupés de nous que pour s'en gausser ; pour une fois que nous en rencontrons un qui est un ami, presque un confrère, il est bien légitime, n'est-ce pas, de sauver d'un injuste oubli les pages mêmes où il tint à nous prouver son agissante sympathie. Ceci dit, je cède la place à Diderot.

genre et comment il y resta toujours attaché. La nécessité l'y poussa d'abord. Renonçant aux profits qu'on tire de la chicane, après avoir renoncé déjà aux tranquilles honneurs de l'état ecclésiastique, brouillé avec son père et sans autres ressources que le peu d'argent dont pouvait disposer pour lui la tendresse maternelle. Diderot essaya du préceptorat. Mais il avait l'âme trop altière pour subir la moindre entrave. De nos jours, il se fût fait journaliste. Manquant de ce débouché, il fut réduit à donner des leçons de mathématiques et apprit ainsi très complètement ces sciences en les enseignant à ses élèves. Puis il fit surtout des travaux de librairie. Entre autres choses, il traduisit de l'anglais le Dictionnaire de médecine de James en six volumes. Il prit goût à ces études comme aux mathématiques, et l'on peut dire que les bénéfices matériels furent le moindre profit qu'il en tira. Ce premier essai du côté de la médecine lui ayant réussi, il résolut en effet de se hausser davantage. Et le voilà qui entreprend de faire connaître au public français le Dictionnaire universel de Chambers. De là il montera plus haut encore. Sa pensée créatrice, sans cesse en ébullition, lui fait concevoir le gigantesque dessein de compléter et de parfaire l'œuvre de Chambers ; et l'on peut dire que l'entreprise colossale de l'Encyclopédie dérive des deux travaux que je viens d'indiquer. Une fois lancé dans les choses médicales, il y prend goût, disais-je, plus haut. Mais comprenant bien vite qu'il ne viendrait jamais à bout de produire seul quelque chose d'utile, il lie amitié avec plusieurs médecins et chirurgiens. « Si l'on veut que les étudiants reçoivent dans une Faculté de médecine toute l'instruction qui leur est nécessaire pour

exercer l'art de guérir d'une manière utile à leurs concitoyens, il faut se rappeler que la santé publique est peut-être le plus important de tous les objets. Si les hommes sont pauvres, le souverain ne protège que les malheureux ; s'ils sont valétudinaires, il ne garde que des malades. « Les connaissances relatives à la médecine sont très étendues. Un demi-médecin est pire qu'un demi-savant. Celui-ci importune quelquefois, l'autre tue. Cette profession doit-elle, ou ne doit-elle pas être nombreuse ? C'est une question décidée par le Docteur Gatti, qui partagea l'hôpital qu'il dirigeait en deux classes : l'une de malades qu'il abandonnait à la nature, l'autre autour de laquelle il rassembla tous les secours de l'art ; il périt, ainsi qu'il s'y était attendu, beaucoup plus des soignés que des abandonnés. « Ce serait un problème assez intéressant à résoudre que de déterminer le rapport du corps des médecins et des chirurgiens d'une ville au reste des habitants. Je crois que la solution doit varier selon les contrées, les mœurs, les usages, le régime, le climat. Les animaux ont peu de maladies. Les maladies des habitants de la campagne sont moins nombreuses et plus simples que les nôtres ; plus nous sommes éloignés de la vie champêtre des premiers âges du monde, plus la vie moyenne s'est abrégée. Qu'il en soit de la classe des médecins ainsi que des autres classes de citoyens entre lesquelles les besoins élèvent le niveau, je ne le pense pas. L'on ne prend et l'on ne quitte pas à discrétion l'art de guérir. Je considère un mauvais médecin comme une petite épidémie qui dure tant qu'il vit ; deux mauvais médecins doublent cette maladie populaire ; un corps de mauvais médecins serait une grande plaie pour toute une nation. Il n'est pas du médecin comme du manufacturier ; le

manufacturier médiocre est encore utile à un grand nombre de citoyens qui ne peuvent payer ni l'excellente qualité, ni la façon recherchée de l'ouvrage. Au contraire, il faut au dernier de la dernière classe de la société un excellent médecin ; il ne peut être trompé qu'une fois et il paie son erreur de sa vie. Il y a sans doute quelque différence entre la conservation d'un grand ministre et d'un petit mercier, d'un célibataire et d'un père de famille, d'un général d'armée et d'un mauvais poète ; mais ni le souverain qui nous regarde comme ses enfants, ni le sentiment de l'humanité qui nous rapproche de nos semblables ne s'arrêtent à ce calcul. Juste ou cruel il peut arriver et il arrive tous les jours que le bon médecin est adressé au célibataire et le mauvais au chef d'une nombreuse famille. Il importe d'autant plus que le médecin et le chirurgien excellent dans leurs professions, que la variété et la multiplicité des circonstances qui les appellent à côté de nous ne leur permettent guère d'exercer leurs fonctions à notre avantage et à leur satisfaction. Ils sont obligés de partager les soins de leur journée entre un très grand nombre de malades, parmi lesquels un seul exigera quelquefois leur observation et leur présence assidues. Un mauvais médecin arrive toujours trop tôt et reste toujours trop longtemps ; un bon médecin peut arriver trop tard et ne pas rester assez. Une maladie est communément un problème si compliqué, l'effet de tant de causes, un phénomène si variable d'un malade à un autre, que je ne conçois pas comment le médecin, qui visite cinquante à soixante malades par jour, en soigne bien un seul. (A suivre). F. HELME.

Les Annonces sont reçues au Bureau du Journal, 2, rue de la Barre



PARTIE N° 46

Une des huit parties, sans voir, jouée par M. ZUKERTORT le 25 avril 1885 dans les salons de la Société Bibliographique à Paris.

Blancs Philidor. Noirs M. L. Vié. Blancs M. Zukertort (sans voir). Noirs M. L. Vié.

1. P 4 R. 2. C 3 FR. 3. P 4 D. La plus forte attaque contre la défense Philidor est 3. F 4 FD auquel les noirs ont trois réponses que nous allons examiner successivement.

A. - F 2 R - 4. P 3 D - C 3 FR - 5. C 3 FR suivi de Roq. C 2 R ou C 3 CR avec l'avantage, les blancs pouvant continuer l'attaque en déplaçant le CR pour avancer le PFR tandis que les noirs ont leur FR enfoncé.

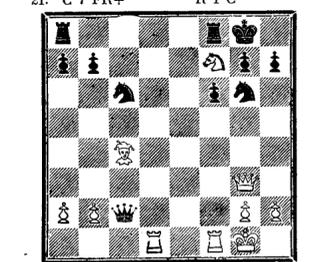
B. - P 4 FR - 4. P 4 D - P X PR - 5. C X P. P X C - 6. D 5 TR - R 2 D forcé; si C 3 CR ou R 2 R - 7. D X PR + et gagnant.

Ce coup est faible; la continuation correcte est P X P - 4. C X P - F 2 D suivi de C 3 D. La défense C 3 FR recommandée par Janisch est également inférieure, les blancs répondraient 4 F 4 FD - P 3 FD - 5. Roq - P 4 D - 6. F 3 CD suivi de P 4 FD avec une très bonne partie.

Si 5. P X F - P X P - 6. D X D+ - R X D - 7. P 4 FR donne également une excellente partie. 8. F 4 FD. 9. C 3 FR suivi de Roq TR. C 2 R ou C 3 CR.

Les blancs avaient ici le gain de la partie par 14. F 4 FD+ - R 1 T - 15. P 3 FR suivi de T 3 R - D 4 TR etc. menaçant du mat en peu de coups.

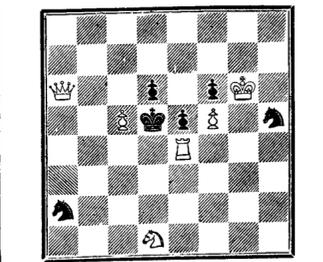
La partie des noirs est mauvaise; cependant ici il valait mieux jouer D 2 R pour chercher à empêcher les conséquences de F 4 FD+ suivi de C 7 F+. Le coup du texte devait couvrir la partie.



Position après le 21° coup des noirs. 22. T 1 FD. Evidemment si M. Zukertort au lieu de conduire simultanément huit parties sans voir, avait eu l'échiquier devant les yeux

Il aurait gagné la partie de la manière suivante. 22. C 5 R+d - R 1 T - 23. C X C+ - D X C forcé - 24. D X D - P X D - 25. T 3 F ou T 3 D et mat en deux coups.

PROBLEME N° 46 Par M. H. RAZE (3 points) NOIRS, 6 pièces



BLANCS, 6 pièces. Mat en trois coups

SOLUTION DU PROBLEME N° 44. 1. C 8 R. 2. R X P. 3. C de 2 FR mate.

Solutions justes: Mmes Callet, Miette, MM. A. Mouterde, H. Gallard. Rectification: - Solution exacte du problème n° 42.

1. D 8 TD. 2. T 3 R. 3. C 3 FR mat.

1. D X D. 2. F 8 D mat. 3. D 6 R mat.

1. D 1 TD. 2. D 1 TD. 3. D X P mat.

1. C 3 F+. 2. D 6 T mat.

Il est de toute évidence que le compositeur du problème est solutionniste avec le maximum de points.

NOTA. - Prière d'envoyer les solutions et toutes correspondances à En Passant, Académie de Billard et d'Échecs, 31, rue de la Martinière, à Lyon.

GERLE LYONNAIS DES ECHECS

Lundi dernier, 30 septembre, a eu lieu l'assemblée générale.

L'assemblée approuve les comptes de l'année 1912 présentés par le trésorier.

Le président passe en revue les événements saillants de 1912: création de la colonne d'échecs du « Lyon Universitaire », parties jouées par correspondance avec Montpellier, succès du Tournoi de 1912, et prospérité toujours ascendante de la Société qui compte actuellement plus de 150 membres.

Le président déclare alors que l'ancien bureau est démissionnaire et propose à l'assemblée de remettre provisoirement la présidence au docteur Genevet, afin de procéder à l'élection d'un nouveau bureau.

Malgré la vive insistance de l'assemblée, M. Mollex, président, et M. Bern, vice-président, déclarent que leur résolution de se retirer est irrévocable. L'assemblée, à titre d'hommage pour son ancien bureau, nomme, d'acclamation, M. Mollex, président d'honneur. Puis on passe à la nomination du nouveau bureau.

Sont élus à l'unanimité pour l'exercice 1913: président, M. Raze; vice-présidents, MM. Widor et L'Éplattienier; trésorier, M. Pellissier; secrétaires, MM. H. Callard et M. Girardot.

Hors Concours DEMANDEZ PARTOUT LE PARIS 1900 LONDRES 1903

SUC SIMON Liqueur Select Tres Digestive

AUX 100.000 CRAVATES 54, Rue de l'Hôtel-de-Ville (angle rue Grenette) ACTUELLEMENT NOUVEAUTÉS DE LA SAISON AUX 100.000 CHEMISES 8, Cours Gambetta (près la place du Pont)

LA THEORIE DE CORNELIUS. - Selon le savant allemand, toutes les douleurs sont de la même essence et de même origine. Par la pression, on les reporterait même d'un point à un autre; ce serait en somme une hypersensibilité nerveuse qui, dans différentes circonstances, se localiserait. On constate souvent que les manifestations douloureuses réapparaissent sous une autre forme lorsqu'elles ont spontanément cessé quelque part.

LA MONDIALE, administrée par les Notabilités Financières et Industrielles du Nord, donne l'assurance au meilleur marché (tarif minimum imposé par le Ministère du Travail) et répartit en outre à ses assurés la totalité de ses bénéfices (11 % de la prime depuis sa fondation).

CHACHETS RONZIERE, a reçu l'approbation médicale à la suite des expériences concluantes qui ont démontré la rapidité de son action, sa durée, son innocuité. Les CHACHETS RONZIERE méritent d'être employés dans les douleurs en général, migraines, névralgies, sciaticues, rhumatismes, grippe, dysménorrhée, etc.

INSTALLATIONS DE SALLES DE BAINS Appareils Sanitaires Plomberie pour Gaz et Eau

Fritsch MARTIN 8, Rue du Garat, 8 et Petite Rue Pizay, 3 LYON

UN PROGRÈS REEL

Le savoir, l'intelligence et l'activité peuvent se transformer en capital, par l'assurance sur la vie; aussi cette forme merveilleuse d'épargne se propage-t-elle très rapidement de nos jours.

Elle donne, en outre, la police la plus claire et la plus libérale. Pour tous renseignements, écrire ou s'adresser à M. H. DE LA GRANDVILLE, directeur, 70, rue de l'Hôtel-de-Ville, Lyon.

MAISON de CONVALESCENCE et de SANTÉ Villa des Roses 62, Route de Francheville 10. téléphone N° 41-80 - Saint-Irénée, LYON

SOINS SPÉCIAUX POUR PERSONNES AGÉES Conscience - Cure de Régime - Hydrothérapie

FARINES POUR RÉGIMES Diabète, dyspepsie, entérites, etc.

PAINS ET PATES AU GLUTEN Légumes secs toujours renouvelés

H. LENOIR 12, Place de la Miséricorde, LYON

RHUMATISMES & NÉVRALGIES

et toutes les Maladies Arthritiques et Névralgiques Solétiqne, Goutte, Gravelle, Coliques hépatiques et néphrétiques, Lumbago, Maux de reins Migraines, Crampes, Neurasthénie sont guéries radicalement et en peu de jours par les

CACHETS DE L'HERMITE

Le plus puissant Antirhumatismal et Antinévralgique connu AUCUN RÉGIME - JAMAIS D'INSUCCÈS Les Cachets de l'Hermitte sont un composé de plantes dépuratives, qui renouvellent le sang en le débarrassant de toutes ses impuretés: urates, acide urique et de tout germe de maladie. - Ils sont également un calmant et un reconstituant des nerfs.

La boîte de 20 Cachets: 3.50 (franco contre mandat-poste) Dépôt général: Pharmacie F. LÉVIGNE, 6, place Sathonay, Lyon et dans toutes les bonnes pharmacies.

ASSUREZ-VOUS CONTRE LES ACCIDENTS LA PRÉSERVATRICE

Grandes Pares avec Pavillons d'isolement pour le traitement des Maladies Nerveuses et de la Neurasthénie.

9, Rue de la République TÉLÉPHONE 13-30

Corps gras et hyperchlorhydrie. - Plusieurs médecins ont récemment insisté, dans diverses sociétés savantes, sur l'utilité des corps gras chez les gens dont la sécrétion stomacale est très acide.

Le Ricipalmine joint à cet avantage ceux d'être agréable au goût, d'être dépourvue, quelle que soit la durée de son emploi, de toute toxicité. Ricipalmine LAGOUTTE, dans toutes pharmacies. - Purgatif et laxatif idéal des enfants et des femmes à cause de sa saveur sucrée et de son parfum.

FABRIQUE D'ARTICLES DE VOYAGE

SELLERIE CIVILE et MILITAIRE Spécialité de harnachements pour Officiers de toutes armes Mallettes - Sacs - Valises - Maroquineries fines Équipement - Croix - Médailles

P. BOUVIER 56, Rue Victor-Hugo, 66 (Anci 1, place Carnot) ACHAT et VENTE - HARNACHEMENTS D'OCCASION

ARTICLES POUR TOUS SPORTS A. TUNMER & Co

13, Rue de la Charité, LYON Patins à roulettes, Football ET SPORTS D'HIVER CATALOGUE GRATUIT ET FRANCO

S'adresser REYNARD BRON-AVIATION TÉLÉPHONE N° 2

Habillement et Equipement Militaires F. SIBUET

23, Place des Terreaux, 23 SPÉCIALITÉ POUR LE CORPS DE SANTÉ GRAND CHOIX DE Costumes Civils depuis 70 fr. le complet

HIPPOSARCINE ROY

Suc musculaire intégral exprimé à froid, le plus riche en azote Glycogène, hémoglobine, phosphates et fer. Une cuillerée à bouche contient tous les principes actifs de 125 gr. de viande crue Spécifique des tuberculoses, de l'anémie, de tout état de consommation, d'affaiblissement Précoce dans les périodes de croissance, de grossesse, d'allaitement SE TROUVE DANS TOUTES LES PHARMACIES

Vente en Gros: GIVAUDAN, LAVIROTTE & Co, 8, Quai des Étroits, LYON ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE A MM. LES DOCTEURS

MAISON SPÉCIALE DES PRODUITS POUR Régimes Alimentaires

Aimé SUTY, Directeur LYON - 8, Rue de la République, 8 - LYON La Maison se tient à la disposition de MM. Les Médecins pour échantillons et littérature qui peuvent les intéresser

SÉPARATIONS

Etude de M<sup>e</sup> GUILLERMAIN-PERRIN, avoué à Lyon, rue de l'Hôtel-de-Ville, 56.

Séparation de corps D'un jugement de défaut rendu par la première Chambre du Tribunal civil de Lyon, le trois juillet mil neuf cent douze, enregistré et expédié en forme exécutoire.

Entre: Madame Marie-Benoîte ABBE-DESCARROUX, épouse de Monsieur Marius VERGE, demeurant à Lyon, 6, rue Galland, assistée judiciairement par décision du bureau de Lyon, du vingt-six janvier mil neuf cent douze.

Demanderesse comparant par M<sup>e</sup> GUILLERMAIN, avoué.

D'une part, Monsieur Marius VERGE, demeurant à Lyon ci-devant, 31, rue de l'Hospice des Vieillards et actuellement, 7, rue des Passants.

Défendeur défaillant faute de constitution d'avoué. D'autre part, Il appert: Que la séparation de corps a été prononcée entre les époux VERGE-DESCARROUX au profit de la femme et aux torts et griefs du mari avec toutes ses conséquences légales; qu'il sera procédé à la liquidation de la communauté ayant existé

entre les époux devant tel notaire qui sera désigné par Monsieur le Président de la Chambre des Notaires de Lyon, auquel commission est donnée à cet effet.

La présente insertion est faite en vertu de l'article 247 du Code civil.

Pour extrait: GUILLERMAIN.

DIVORCES

Etude de M<sup>e</sup> L. GAGER, avoué à Lyon, 37, rue de l'Hôtel-de-Ville.

Divorce D'un jugement de défaut rendu par la première Chambre du Tribunal civil de Lyon, le vingt-neuf mai mil neuf cent douze, enregistré, expédié et signifié.

Entre: Madame Alexandrine-Madeleine SOURIOUX, épouse du sieur HANDSCHIN, blanchisseuse, demeurant à Lyon, rue de la Vigilance, 6, assistée judiciairement suivant décision du vingt décembre mil neuf cent onze.

Demanderesse, comparant par M<sup>e</sup> GAGER.

Et: Monsieur Pierre-Antoine-Jean HANDSCHIN, manoeuvre, demeurant à Lyon, rue de la Vigilance, n° 6.

Défendeur défaillant faute de constitution d'avoué.

Il appert: Que le divorce des époux HANDSCHIN a été prononcé au profit de la femme, aux torts et griefs du mari et que Monsieur le Président de la Chambre des Notaires de Lyon a été commis pour faire procéder par tel notaire qu'il désignera à cet effet, à la liquidation des droits respectifs des époux HANDSCHIN. Art. 247 du Code civil.

Pour extrait: Signé, L. GAGER.

Etude de M<sup>e</sup> Ph. VERZIER, avoué à Lyon, place des Cordeliers, 1.

Divorce D'un jugement de défaut rendu par la première Chambre du Tribunal civil de première instance de Lyon, le vingt-quatre avril mil neuf cent douze enregistré et expédié.

Entre: Madame CLEMENT, née Mathilde DAVID, demeurant à Lyon, 16, rue Dussaussoy, assistée judiciairement par décision du bureau de Lyon, en date du vingt janvier mil neuf cent neuf.

Demanderesse comparant par M<sup>e</sup> VERZIER.

Et: Monsieur Denis CLEMENT, demeurant ci-devant à Lyon, et actuellement sans domicile ni résidence connus en France.

Défendeur défaillant faute de constitution d'avoué.

Il appert: Que le divorce a été prononcé entre les époux CLEMENT Denis aux torts et griefs du mari et au profit de la femme et que Monsieur le Président de la Chambre des Notaires de Lyon a été commis pour liquider les droits des parties.

La présente insertion est faite en vertu: 1° d'une ordonnance rendue par Monsieur le Président du Tribunal civil de Lyon le vingt-huit septembre mil neuf cent douze; 2° en vertu de l'article 247 du Code civil.

Pour extrait: Signé, VERZIER.

ECHOS DES SPECTACLES

CELESTINS. - Tous les soirs, à 8 h. 1/2, « Cadet-Fripouille », drame à grand spectacle. Le 9 octobre, M. et Mme Silvain, de la Comédie - Française, donneront « Louis XI », de Casimir Delavigne. Le 10 octobre, en matinée, « Andromaque », d'Euripide; en soirée, « Patrie », de Sardou.

NOUVEAU-THÉÂTRE. - Hier soir, à 8 h. 1/2, réouverture de la saison et débuts de la nouvelle troupe. A cette occasion, on donnera la première représentation (création de « Championnet », drame militaire en 5 actes et 7 tableaux, de M. T. Henry.

CASINO-KURSAAL. - Vendredi 4 octobre: Dans ce gala, nous retrouverons le chanteur populaire Mansuelle, qui obtient chaque fois à son passage à Lyon un succès si considérable; puis le Sergent Brennan, le surprenant diaboliste de l'Empire de Londres; Mlle Jeanne Barry, excellente diseuse de la Scala de Paris; Elvelli, chanteur fantaisiste du Petit Casino de Paris. - Puis mardi 8 octobre: le grand Championnat international de lutttes de dames, sous les auspices du journal lyonnais « Le Lyon-Sport ». Toutes les championnes du monde y prendront part.

Hartmann nous présentera ses chiens, dans une comédie, « Le Mariage au Village », etc. - Prochainement, nous aurons le plaisir d'avoir la fameuse divette Nitta Jo, qui fera sa rentrée avec un programme tout à fait nouveau, composé de ses dernières créations.

Les beaux spectacles du théâtre-concert du cours Lafayette ont, pour cette saison, une grande valeur artistique; une grande première semaine fructueuse en prodigieux succès, nous avons entendu une des plus grandes célébrités de notre époque: le populaire Dalbrét, qui sait donner une incontestable valeur à toutes les jolies œuvres qu'il interprète avec âme et sentiment. Doué d'une voix mélodieuse et possédant une diction impeccable, Dalbrét charme son auditoire, aussi bien par de tendres mélodies que par les chansons légères; c'est donc un triomphé incontestable qu'obtient notre premier chanteur français, dont la renommée est universelle.

Indépendamment de Dalbrét, le programme est encore agrémenté de beaux numéros: le prodigieux travail du trio Convallys, dans leurs équilibres sur appareils; Ninon Thalie, aussi parfaite divette que bonne comédienne; l'inénarrable comique Boulingard; l'excellent chanteur de genre Raynal; sans oublier Mmes Nita Valder, Demonsy, MM. Kamil, Marc Soland. Une désoyante comédie de Mouney-Eon, « Moulard s'émançipe », termine joyeusement l'incomparable spectacle de l'Horloge, commençant à 8 heures précises. Dimanche, à 2 heures, grande matinée, avec le célèbre Dalbrét, ainsi que jeudi, à prix réduits. Samedi 12, rentrée de la troupe d'opérette, création à Lyon de « Pas de Femmes », pièce militaire à grand spectacle, en 3 tableaux.

PRINTANIA - CONCERT. - A 8 h. 1/2, tous les soirs, spectacle-concert. New-Mikagô-Cinéma. Jardin d'hiver. Tziganes napolitains. Salle chauffée.

SCALA-THÉÂTRE. - Toujours gros succès des intéressants programmes de cet important établissement cinématographique, où l'on pourra encore applaudir jusqu'à dimanche soir, 6 octobre, le magnifique programme suivant: Au Pays des Lions, le Forcat traqué, O'Brien, l'invincible boxeur, Onésime et le Physicien, le Journal des Actualités, Phonoscènes et Film-parlants, etc. - Orchestre G. Mouillon, pendant les vues et les entr'actes. Tous les jours, matinée à 2 h. 1/2; soirée à 8 h. 1/2. Spectacle de famille, le plus intéressant et le meilleur marché de tous.

THÉÂTRE DES FOLIES-DRAMATIQUES. - Samedi 7 octobre, première représentation et création à Lyon de « Mignon », drame nouveau et populaire en 5 actes et 6 tableaux, de M. A. Robbe, et tiré du roman célèbre de Michel Morphy. Cette pièce fut créée à Bruxelles en 1910, sur le théâtre de l'Ambra, où elle obtint un vif succès. M. Dargentonn n'a rien négligé pour satisfaire son public; la scène sera montée avec tous les soins nécessaires, et le public lyonnais pourra se rendre compte que la scène des Folies-Dramatiques n'a rien à envier aux autres scènes lyonnaises.

ROYAL-CINEMA (20, place Bellecour). - On annonce l'ouverture prochaine du « Royal-Cinéma », 20, place Bellecour, ancien local de la Brasserie Bellecour. La Société qui crée ce nouvel établissement a su, par d'heureuses transformations, réunir dans une salle très coquette ces quatre choses essentielles: grande sécurité, confortables sièges, mode, hygiène, déjeunements. Cette salle peut contenir 800 personnes et un Tea-Room a été aménagé, d'où on pourra suivre le spectacle. Ce nouveau Cinéma sera certainement le rendez-vous de notre société mondaine, qui sera sûre de trouver, avec tout le confort désirable, un spectacle de famille choisi parmi les « plus beaux films des meilleures marques édités chaque semaine.

à 2 h. 1/2; soirée à 8 h. 1/2. Spectacle de famille, le plus intéressant et le meilleur marché de tous.

THÉÂTRE DES FOLIES-DRAMATIQUES. - Samedi 7 octobre, première représentation et création à Lyon de « Mignon », drame nouveau et populaire en 5 actes et 6 tableaux, de M. A. Robbe, et tiré du roman célèbre de Michel Morphy. Cette pièce fut créée à Bruxelles en 1910, sur le théâtre de l'Ambra, où elle obtint un vif succès. M. Dargentonn n'a rien négligé pour satisfaire son public; la scène sera montée avec tous les soins nécessaires, et le public lyonnais pourra se rendre compte que la scène des Folies-Dramatiques n'a rien à envier aux autres scènes lyonnaises.

ROYAL-CINEMA (20, place Bellecour). - On annonce l'ouverture prochaine du « Royal-Cinéma », 20, place Bellecour, ancien local de la Brasserie Bellecour. La Société qui crée ce nouvel établissement a su, par d'heureuses transformations, réunir dans une salle très coquette ces quatre choses essentielles: grande sécurité, confortables sièges, mode, hygiène, déjeunements. Cette salle peut contenir 800 personnes et un Tea-Room a été aménagé, d'où on pourra suivre le spectacle. Ce nouveau Cinéma sera certainement le rendez-vous de notre société mondaine, qui sera sûre de trouver, avec tout le confort désirable, un spectacle de famille choisi parmi les « plus beaux films des meilleures marques édités chaque semaine.